

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de Taxi

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ECF CERCA COA DEUX-SEVRES
Mathieu GUILLE
05.49.08.80.01
mathieu.guille@ecf-cerca.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

- Être titulaire du permis de la catégorie B en cours de validité (hors période probatoire) avec expérience de la conduite, • Ne pas faire l'objet, dans les dix ans qui précèdent sa demande, d'un retrait définitif de sa carte professionnelle en application de l'article L. 3124-11 du Code des transports, • Ne pas faire l'objet, dans les cinq ans qui précèdent sa demande, d'une exclusion pour fraude lors d'une session à l'un des examens des professions du transport public particulier de personnes ; • Maîtrise du Français oral et écrit, • Avoir des notions en anglais oral et écrit, • Être reconnu apte médicalement à la conduite d'un véhicule-taxi, • Avoir un casier judiciaire (bulletin n°2) ne comportant aucune des condamnations incompatibles avec l'exercice de la profession (nous consulter), • Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

Prérequis pédagogiques :

- Être titulaire du permis de la catégorie B en cours de validité (hors période probatoire) avec expérience de la conduite, • Ne pas faire l'objet, dans les dix ans qui précèdent sa demande, d'un retrait définitif de sa carte professionnelle en application de l'article L. 3124-11 du Code des transports, • Ne pas faire l'objet, dans les cinq ans qui précèdent sa demande, d'une exclusion pour fraude lors d'une session à l'un des examens des professions du transport public particulier de personnes ; • Maîtrise du Français oral et écrit, • Avoir des notions en anglais oral et écrit, • Être reconnu apte médicalement à la conduite d'un véhicule-taxi, • Avoir un casier judiciaire (bulletin n°2) ne comportant aucune des condamnations incompatibles avec l'exercice de la profession (nous consulter), • Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Être capable d'exercer le métier de Conducteur(trice) de Taxi en respectant les réglementations spécifiques du métier et le code de la route.

Contenu et modalités d'organisation

Admissibilité : • Maîtriser les réglementations sur les Transports Publics Particuliers de Personnes, • Connaître les règles propres à la sécurité routière, • Maîtriser l'usage de la langue Française, • Maîtriser les règles de base en gestion, • Savoir comprendre et s'exprimer en Anglais (niveau A2), • Connaître le territoire d'exercice de l'activité et la réglementation locale, • Connaître la réglementation nationale spécifique et la gestion liée à l'activité de taxi
Admission : • Savoir préparer et réaliser un parcours • Savoir lire un plan ou une carte routière et utiliser un GPS • Savoir établir la facturation et maîtriser les règles d'encaissement, • Maîtriser la conduite de son véhicule en sécurité et en respectant le code de la route, • Maîtriser la conduite en souplesse assurant le confort des passagers, • Savoir prendre en charge et déposer des clients et leurs bagages, tout en assurant une bonne relation avec le client et lui apportant des informations à caractère touristique.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00376807	du 16/01/2024 au 30/04/2025	La Crèche (79)	ECF CERCA COA LA CRECHE			
00556745	du 01/01/2025 au 31/12/2030	La Crèche (79)	ECF CERCA COA DEUX-SEVRES			